



Pv stationnement très gênant sur trottoir

Par **BRIGITTE OCTOBRE**, le **10/06/2017** à **17:32**

J'ai reçu un pv pour stationnement très gênant sur trottoir mais l'adresse précisée n'est pas complète.

Merci de me dire si cela est contestable.

Merci

Par **janus2fr**, le **11/06/2017** à **10:36**

Bonjour,

Peut-être...

Quelle est l'erreur exactement ?

Si la rue est notée et qu'il manque le numéro, par exemple, l'erreur n'a d'importance que s'il n'y a pas de trottoir dans toute la rue.